Accord de Grenoble

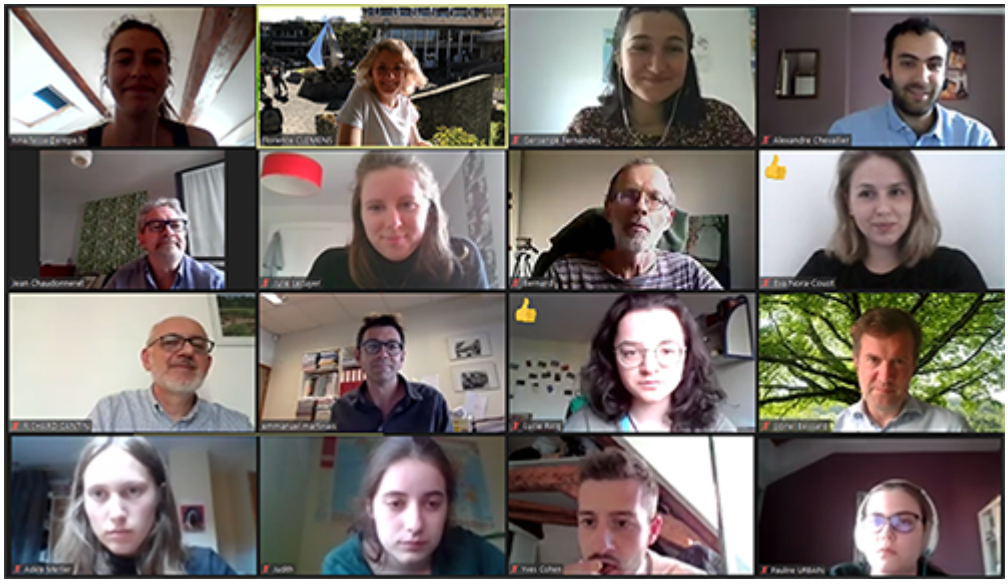
COP 2 Étudiante

L'ENTPE s’engage dans la transition socio-écologique en signant l’Accord de Grenoble

A l’heure où l’examen de la loi "Climat et résilience" s’est achevé à l’Assemblée nationale, adoptant un amendement pour intégrer la formation aux enjeux de la transition écologique dans l'enseignement supérieur, la COP2 Étudiante se propose d’accompagner les établissements du supérieur dans cette démarche en utilisant l’intelligence collective et des rencontres multi-acteurs.

Les 10 et 11 avril 2021, la COP2 Étudiante a organisé la 1ère rencontre nationale d’initiative étudiante pour favoriser la **transition socio-écologique de l’enseignement supérieur et de la recherche français**. C’est à cette occasion qu’ont été présenté l’Accord de Grenoble et le livre blanc de la COP2 Étudiante, fruits de plusieurs mois de travail d'ambassadeurs et ambassadrices de plus de 70 établissements d'enseignement supérieur à travers toute la France.

/// 3 axes de travail pour les 14



ambassadeurs et ambassadrices de l'ENTPE

Des étudiant·e·s, alumni, doctorant·e·s, enseignant·e·s, chercheur·e·s et personnels administratifs de l'ENTPE se sont montrés très assidus pour contribuer au projet d'accord en se concentrant sur 3 axes :

- Enseignement : former aux enjeux écologiques
- Travail : insertion, emplois d’aujourd’hui et de demain
- Consommer sur le campus

>> Accédez aux résultats du travail des établissements

/// Les 11 objectifs ambitieux de l'Accord de Grenoble

Parmi les grands thèmes abordés dans l'Accord de Grenoble, on retrouve notamment la formation des étudiant·e·s, enseignant·e·s et personnels d’établissement aux enjeux de la transition socio-écologique, la consommation sur le campus et sa gestion, des politiques humaines et sociales favorisant l’inclusion, et la participation de la recherche dans l’effort de transition.

L'ENTPE, déjà très largement engagée sur les enjeux de transition actuels, a rejoint la vingtaine d'établissements de l'enseignement supérieur, pour signer l’Accord de Grenoble proposant 11 objectifs communs. Pour en citer

quelques-uns :

- **100% des apprenants sont sensibilisés aux enjeux de la transition socio-écologique** lors de la "Rentrée climat" proposée aux élèves dès leur 1ère année à l'école.
- **Les enseignements seront adaptés dans la prochaine maquette de formation 2021-2022**, notamment à l'aide du travail élaboré par des élèves dans le cadre de leur TFE, en lien avec des membres du personnel enseignant et administratif de l'école.
- L'ENTPE est une école à taille humaine et cela lui permet d'offrir à ses élèves une proximité et une écoute. De plus, l'ENTPE favorise la diversité sous toutes ses formes et ainsi **garantit une politique humaine et sociale.**
- Des travaux de rénovation énergétique, notamment dans le cadre du Plan de relance, permettent de **réduire les émissions de gaz à effet de serre.**

Le travail se poursuit à l'ENTPE pour mettre en place d'autres actions concrètes et ainsi tenir son rôle, en tant qu'établissement d'enseignement et de recherche, pour construire une société en phase avec les enjeux de la transition socio-écologique.

>> Plus de détails sur le site de la COP2 Étudiante